

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N°46/2024

OBJET : TRAVAUX- Réfection de la toiture du Gymnase Vincent
CALCAGNO au titre de la Dotation Cantonale 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 07 du mois de juin à 10 heures.
Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mai 2024

PRESENTS : Robert NARDELLI Maire/Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe
MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Serge DIGANI/ Jean-Christophe CENAZANDOTTI/
Catherine DINI/ Jean QUENCEZ adjoints, Christine DECORDIER / Sabrina DIVRY/ Kathy
NICOLAS/ conseillères municipales déléguées, / Bouabdallah LAFTAS /Vanessa BEAUJEAUD/
Françoise DAMILANO /Romain BIANCHI /Sandrine GUGLIELMINO/ Clorinde MARCONI/ Maeva
THOMMERET conseillers municipaux

ABSENTS REPRESENTES : Sophie ESPOSITO par Françoise DAMILANO, Xavier JARJANETTE
par Jean Christophe CENAZANDOTTI/ Gracienne DODAIN par Romain BIANCHI /Thierry
VISSIAN par Christine DECORDIER, Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Martine DUNOYER DE
SEGONZAC/Stephen VIALE par Sandrine GULIELMINO

ABSENTS : Nathalie DIGANI/Michaël TRUCCHI/ /Philippe JANIN

Secrétaire de séance : Vanessa BEAUJEAUD

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de procéder à la réfection de la toiture du gymnase Vincent Calcagno

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la Dotation
Cantonale 2024 à hauteur de 66 500 euros pour la réalisation de ces travaux
- D'approuver le plan de financement comme suit :

MONTANT DES TRAVAVAUX HT : 86 806 euros
Conseil départemental : 66 500 euros
Part communale : 19 306 euros

- D'effectuer ces travaux à l'identique

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 18 Procurations : 6 Votants : 24 Absents : 3
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24

Fait à Drap, le 07 juin 2024

Le Maire,

Robert NARDELLI

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 10/06/2024
Affichage en mairie le : 12/06/2024

